



**REUNION DU COMITE SYNDICAL  
PROCES VERBAL  
DU 31 JANVIER 2006**

Date de convocation : 24 janvier 2006

Etaient présents :

Monsieur Yves ARNOUX	Titulaire Syndicat Mixte	Conseiller municipal	SOUGE
Madame Thérèse BLANCHARD	Titulaire Syndicat Mixte	Adjointe	CHEZELLES
Monsieur Michel BLONDEAU	Pdt Syndicat Mixte	Conseiller Général, Maire	DEOLS
Monsieur Luc DELLA-VALLE	Titulaire Syndicat Mixte	Adjoint	DEOLS
Monsieur Patrick DOUELLE	Suppléant Syndicat Mixte	Adjoint	DIORS
Monsieur Michel DURANDEAU	Membre Syndicat Mixte	Conseiller général	CHATEAUROUX
Monsieur Rémy FAGUET	Titulaire Syndicat Mixte	Adjoint	BUZANCAIS
Madame Anita GROS	Titulaire Syndicat Mixte	Conseillère municipale	MONTIERCHAUME
Madame Huguette GUYOTON	Suppléante Syndicat Mixte	Adjointe	LE POINCONNET
Monsieur Alain LAVAUD	Titulaire Syndicat Mixte	Maire	NIHERNE
Monsieur Jean-Pierre MARCILLAC	Titulaire Syndicat Mixte	Maire	COINGS
M. Christian MOUCHEBŒUF	Suppléant Syndicat Mixte	Adjoint	SASSIERGES-ST-GERMAIN
Monsieur Raoul PERRIN	Titulaire Syndicat Mixte	Maire	NEUILLAY-LES-BOIS
Monsieur Gérard SALMON	Titulaire Syndicat Mixte	Maire	ARGY
Monsieur Claude SAUVAGET	Titulaire Syndicat Mixte	Maire	LA CHAPELLE ORTHEMALE
Monsieur William STEVANIN	Titulaire Syndicat Mixte	Maire	ETRECHET
Monsieur Christophe VANDAELE	Titulaire Syndicat Mixte	Maire	VENDŒUVRES
Monsieur Jean-Luc WILMOT	Titulaire Syndicat Mixte	Adjoint	SAINT-LACTENCIN

Absents ayant donnés pouvoir :

Monsieur Didier BARACHET	Titulaire Syndicat Mixte	Maire	ARDENTES
Monsieur David BORDET	Titulaire Syndicat Mixte	Conseiller municipal	VILLERS-LES-ORMES
Monsieur Bernard JANVIER	Titulaire Syndicat Mixte	Maire	SAINT-GENOU
Monsieur Daniel LEPAGE	Titulaire Syndicat Mixte	Maire	MEOBECQ
Monsieur Bernard OLLIER	Titulaire Syndicat Mixte	Maire	LUANT
Madame Aurélie OLLIVIER	Titulaire Syndicat Mixte	Conseillère municipale	CHATEAUROUX

Assistaient également :

Mademoiselle Elise CHEVALIER	Invitée Syndicat Mixte	Chargée de missions Pays	DEOLS
Madame Stéphanie DELARBRE	Invitée Syndicat Mixte	Chargée de missions Pays	DEOLS

Monsieur Jean DELAVERGNE	Invité Syndicat Mixte	Vice-président C. régional	ORLEANS
Mademoiselle Valérie DEVINEAU	Invitée Syndicat Mixte	Secrétaire comptable Pays	DEOLS
Monsieur Pierre DUGUET	Invité Syndicat Mixte	Chargé de missions Pays	DEOLS
Madame Marie-Claire GUENIER	Invitée Syndicat Mixte	Conseil de développement	CHATEAUROUX
Madame M.-T. GUILLEMONT	Invitée Syndicat Mixte	Conseil de développement	CHATEAUROUX
Monsieur Alain NEVIERE	Invité Syndicat Mixte	Conseil de développement	CHATEAUROUX
Monsieur Raphaël GUY	Invité Syndicat Mixte	Directeur Pays	DEOLS
Monsieur André PLAT	Invité Syndicat Mixte	Conseil de développement	CHATEAUROUX

Etaient excusés :

Madame Françoise AVIGNON	Invitée Syndicat Mixte	Conseil de développement	VILLEDIEU-SUR-INDRE
Monsieur Jean-Claude BALLON	Titulaire Syndicat Mixte	Maire	MARON
Monsieur Régis BLANCHET	Membre Syndicat Mixte	Conseiller général	BUZANCAIS
Monsieur Michel BRUN	Membre Syndicat Mixte	Conseiller général	LEVROUX
Monsieur Jean ELDIN	Invité Syndicat Mixte	Conseil de développement	CHATEAUROUX
Madame Astrid GAIGNAULT	Titulaire Syndicat Mixte	Maire	DIORS
Monsieur André GALEA	Invité Syndicat Mixte	Conseil de développement	CHATEAUROUX
Monsieur Giobatta GIUSTO	Invité Syndicat Mixte	Conseil de développement	CHATEAUROUX
Monsieur Norbert PAGANELLI	Titulaire Syndicat Mixte	Adjoint	LE POINCONNET
Monsieur Didier PINAULT	Titulaire Syndicat Mixte	Adjoint	SASSIERGES-ST-GERMAIN
Monsieur Louis PINTON	Invité Syndicat Mixte	Président Conseil général	CHATEAUROUX

Etaient absents :

Monsieur Jacques BREUILLAUD	Titulaire Syndicat Mixte	Maire	JEU-LES-BOIS
Madame Thérèse DELRIEU	Membre Syndicat Mixte	Conseillère générale	CHATEAUROUX
Monsieur Pierre DESSEIGNE	Membre Syndicat Mixte	Conseiller général	ARDENTES
Monsieur François JOLLIVET	Titulaire Syndicat Mixte	Maire	SAINT-MAUR
Monsieur Serge MARTINIERE	Titulaire Syndicat Mixte	Adjoint	ARTHON
Monsieur Jean-François MAYET	Membre Syndicat Mixte	Conseiller général	CHATEAUROUX
Monsieur Edouard des PLACES	Titulaire Syndicat Mixte	Maire	VINEUIL
Monsieur Georges RAMBERT	Invité Syndicat Mixte	Conseil de développement	CHATEAUROUX
Monsieur Jean-Paul THIBAUT	Titulaire Syndicat Mixte	Maire	VILLEDIEU-SUR-INDRE

- |                                     |  |
|-------------------------------------|--|
| • Membres en exercice               | : 35                                       |
| • Membres présents au total         | : 18 (16 délégués, 2 conseillers généraux) |
| • Membres ayant pris part aux votes | : 18 (16 délégués, 2 conseillers généraux) |
| • Suffrages exprimés                | : 24 (18 votants et 6 pouvoirs)            |

Le Comité Syndical a été convoqué en séance ordinaire le 24 janvier 2006. L'ordre du jour était le suivant :

- Approbation du Procès Verbal du Comité Syndical du 6 décembre 2005 ;
- Compte de gestion 2005 ;
- Compte administratif 2005 ;
- Budget prévisionnel 2006 ;
- Bilan d'activités 2005 ;
- Délégation au bureau (choix d'un bureau d'études pour élaborer le cahier des charges en vue de mener l'opération façade de l'OPAH) ;
- ORAC : bilan tranche 1 et prévisionnel tranche 2 ;
- Questions diverses :
  - Recrutement d'Elise CHEVALIER pour l'OPAH ;
  - Opération DARC au Pays ;
  - Appel à projets DATAR « pôle d'excellence rurale » ;
  - Lettre de Pays n°7 ;
  - ...

Le Comité Syndical, régulièrement convoqué, s'est donc réuni le trente et un janvier deux mille six, sous la présidence de Monsieur Michel BLONDEAU.

La séance est ouverte à 18H20.

## **Point n°1 : Approbation du Procès Verbal du Comité Syndical du 6 décembre 2005**

Le Comité Syndical s'est réuni le 6 décembre 2005 sous la présidence de Monsieur Michel BLONDEAU.

***Après en avoir délibéré, le Comité Syndical, à l'unanimité,***

- ***Approuve et adopte le Procès Verbal du Comité Syndical du 6 décembre 2005.***

(Délibération CS 06-01-01)

## **Point n°2 : Compte de gestion 2005**

Monsieur James MAYEUR, Trésorier Payeur Général, a présenté le compte de gestion 2005 et a précisé qu'il était en tous points identique au compte administratif 2005. Il ajoute néanmoins qu'il a été nécessaire pour le Syndicat Mixte de fournir un certificat administratif justifiant un décalage de 110 € dans les reprises de l'année antérieure.

***Après en avoir délibéré, le Comité Syndical, à l'unanimité,***

- ***Approuve et adopte le compte de gestion 2005 du Syndicat Mixte qui est en tous points identique au compte administratif 2005.***

(Délibération CS 06-01-02)

## Point n°3 : Compte administratif 2005

### 1- Section 1 : Fonctionnement général

#### a- Dépenses de fonctionnement

<b>Compte 60 : Achats et variation des stocks</b>	<b>BP : 5 000,00 €</b>	<b>CA : 3 186,00 €</b>
---	------------------------	------------------------

Les dépenses sont inférieures aux prévisions. Des économies ont été réalisées sur les consommables informatiques en raison de l'achat du nouveau copieur couleur.

<b>Compte 61 : Services extérieurs</b>	<b>BP : 13 205,05 €</b>	<b>CA : 9 002,73 €</b>
--	-------------------------	------------------------

Les frais de maintenance et de contrats d'assurances ont diminué. Néanmoins, une facture d'assurances sera reportée en 2006.

<b>Compte 62 : Autres services extérieurs</b>	<b>BP : 9 830,00 €</b>	<b>CA : 10 044,09 €</b>
---	------------------------	-------------------------

Les frais d'affranchissement ont été supérieurs aux prévisions en raison de la sous utilisation des envois de courriers et de documents par Internet.

<b>Compte 63 : Impôts, taxes et versements assimilés</b>	<b>BP : 2 150,00 €</b>	<b>CA : 1 802,43 €</b>
--	------------------------	------------------------

Les dépenses sont légèrement inférieures aux prévisions.

<b>Compte 64 : Charges de personnel</b>	<b>BP : 82 608,00 €</b>	<b>CA : 81 650,93 €</b>
---	-------------------------	-------------------------

Les dépenses sont également légèrement inférieures aux prévisions.

<b>Comptes 65, 66 et 67: Autres charges de gestion courante, charges financières et charges exceptionnelles</b>	<b>BP : 35 549,38 €</b>	<b>CA : 16 787,61 €</b>
---	-------------------------	-------------------------

Elles sont inférieures car les subventions pour le Contrat Jeunesse et Sports (10 000,00 €) et pour Fédér'Aide (8 000,00 €) ont été reportées en 2006.

#### b- Recettes de fonctionnement

<b>Compte 64 : Charges de personnel</b>	<b>BP : 0,00 €</b>	<b>CA : 664,60 €</b>
---	--------------------	----------------------

Cette recette concerne un remboursement de la CNRACL.

<b>Comptes 74 et 77 : Dotations, subventions de participation et produits exceptionnels</b>	<b>BP : 200 233,49 €</b>	<b>CA : 142 433,48 €</b>
---	--------------------------	--------------------------

Les recettes sont inférieures aux prévisions 2005 : il s'agit de la participation du Conseil régional (54 800,00 €) qui est reportée au budget 2006.

#### c- Dépenses d'investissement

<b>Compte 16 : Emprunts et dettes</b>	<b>BP : 3 148,77 €</b>	<b>CA : 2 515,93 €</b>
---------------------------------------	------------------------	------------------------

Les dépenses sont légèrement inférieures aux prévisions.

<b>Compte 19 : Différences sur réalisations d'immobilisation</b>	<b>BP : 8 162,27 €</b>	<b>CA : 8 162,27 €</b>
--	------------------------	------------------------

Il s'agit du montant du prix d'achat initial du copieur que le Syndicat Mixte a vendu à la Mairie de Déols.

<b>Comptes 20 et 21 : Immobilisations incorporelles et corporelles</b>	<b>BP : 44 114,79 €</b>	<b>CA : 41 236,48 €</b>
--	-------------------------	-------------------------

Les investissements réalisés (Panneaux de sentiers de randonnées et achat matériel informatique) ont été inférieurs aux prévisions.

#### **d- Recettes d'investissement**

<b>Comptes 10 et 13 : Dotations, fonds et réserves et subventions d'investissement</b>	<b>BP : 39 087,77 €</b>	<b>CA : 21 703,76 €</b>
--	-------------------------	-------------------------

La subvention du Conseil régional pour les panneaux de randonnées sera versée sur le budget 2006, d'où des recettes inférieures aux prévisions.

<b>Comptes 16 et 21 : Emprunts et dettes assimilées, immobilisations corporelles</b>	<b>BP : 21 361,73 €</b>	<b>CA : 20 661,73 €</b>
--	-------------------------	-------------------------

Il s'agit de l'emprunt réalisé pour le copieur couleur (11 000,00 €) et de la vente de l'ancien copieur à la Mairie de Déols (1 500,00 €).

### **2- Section 2 : Dispositif Emploi-Jeunes**

#### **a- Dépenses de fonctionnement**

<b>Comptes 61 et 62 : Services extérieurs et autres services extérieurs</b>	<b>BP : 1 300,00 €</b>	<b>CA : 383,12 €</b>
---	------------------------	----------------------

Les dépenses de formation et de déplacement prévues ont été inférieures aux prévisions.

<b>Compte 64 : Charges de personnel</b>	<b>BP : 55 460,00 €</b>	<b>CA : 48 826,88 €</b>
---	-------------------------	-------------------------

La dépense réalisée est inférieure aux prévisions en raison d'une vacance d'emploi sur un poste de plusieurs mois. Entre le 1<sup>er</sup> janvier et le 31 décembre 2005, nous sommes passés de 5 à 1 salarié sous Contrat Emploi-Jeune.

#### **b- Recettes de fonctionnement**

<b>Compte 74 : Dotations, subventions de participation</b>	<b>BP : 56 760,00 €</b>	<b>CA : 44 821,58 €</b>
--	-------------------------	-------------------------

Les recettes sont également en baisse par rapport aux prévisions car liées aux dépenses. Les recettes de l'Etat et du Conseil général continuent à subventionner environ 90% du SMIC. Le reliquat est à la charge des collectivités qui accueillent un salarié.

### **3- Section 3 : Communication – Etudes**

#### **a- Dépenses de fonctionnement**

<b>Compte 61 : Services extérieurs</b>	<b>BP : 42 603,02 €</b>	<b>CA : 50 004,76 €</b>
--	-------------------------	-------------------------

L'étude OPAH a été soldée en 2005. L'étude sur les services a coûté 7 500,00 € de plus que les prévisions initiales. Les recettes seront également supérieures.

<b>Compte 62 : Autres services extérieurs</b>	<b>BP : 13 320,00 €</b>	<b>CA : 12 518,51 €</b>
---	-------------------------	-------------------------

Les deux lettres de Pays ont été réalisées avec une dépense légèrement inférieure aux prévisions.

#### **b- Recettes de fonctionnement**

<b>Comptes 70 et 74 : Produits des services du domaine et ventes directes et dotations, subventions de participation</b>	<b>BP : 67 261,23 €</b>	<b>CA : 20 039,43 €</b>
--	-------------------------	-------------------------

Les recettes du Conseil régional et de l'Etat relatives aux études OPAH et services sont reportées au Budget 2006.

### **4- Section 4 : Enveloppe Régionale Déléguée**

#### **a- Dépenses de fonctionnement**

<b>Comptes 65 et 67 : Autres charges de gestion courante</b>	<b>BP : 42 671,44 €</b>	<b>CA : 7 957,81 €</b>
--	-------------------------	------------------------

Une partie des enveloppes déléguées régionales a été versée. Le reste est reporté en 2006.

#### **b- Recettes de fonctionnement**

<b>Compte 74 : Dotations, subventions de participation</b>	<b>BP : 15 759,09 €</b>	<b>CA : 0,00 €</b>
--	-------------------------	--------------------

Le solde des subventions déléguées n'a pas été versé mais est reporté pour 2006.

### **5- Section 5 : ORAC**

#### **a- Dépenses de fonctionnement**

<b>Compte 62 : Autres services extérieurs</b>	<b>BP : 45 435,84 €</b>	<b>CA : 1 000,00 €</b>
---	-------------------------	------------------------

Les dépenses sont inférieures aux prévisions. Le reliquat est reporté sur le budget 2006.

<b>Compte 64 : Charges de personnel</b>	<b>BP : 31 800,00 €</b>	<b>CA : 32 347,85 €</b>
---	-------------------------	-------------------------

Les dépenses ont été légèrement supérieures aux prévisions.

<b>Comptes 65 et 66 : Autres charges de gestion courante et charges financières</b>	<b>BP : 941 725,00 €</b>	<b>CA : 125 482,77 €</b>
---	--------------------------	--------------------------

Le budget prévisionnel regroupait les tranches 1 et 2 de l'opération. Seule la première tranche a été achevée.

#### **b- Recettes de fonctionnement**

<b>Comptes 70 et 74 : Produits des services du domaine et vente directes et dotations, subventions de participation</b>	<b>BP : 909 351,51 €</b>	<b>CA : 199 231,52 €</b>
---	--------------------------	--------------------------

Les recettes sont inférieures aux prévisions, mais supérieures aux dépenses. L'excédent est reporté au budget 2006.

**Après en avoir délibéré, le Comité Syndical, à l'unanimité,  
Et compte tenu de la situation suivante :**

	<b>Mandats émis</b>	<b>Titres émis</b>	<b>Résultat / solde</b>
Résultat de fonctionnement	400 995.49	407 190.61	6 195.12 E
Résultat d'investissement	51 914.68	42 365.49	- 9 549.19 F
Résultat de l'exercice 2005	452 910.17	449 556.10	- 3 354.07 A (E+F)
Excédent fonctionnement reporté	0.00	73 402.41	+ 73 402.41 B
Excédent investissement reporté	3 634.21	0.00	- 3 634.21 C
Résultat de clôture			66 414.13 A+B+C

**Soit :**

**Excédent comptable cumulé de la section de fonctionnement (E+B) + 79 597.53 €**

**Déficit comptable cumulé de la section d'investissement (F+C) - 13 183.40 €**

**Restes à réaliser reportés en recettes d'investissement + 16 800.00 €**

**D'où un excédent réel de la section d'investissement de + 3 616.60 €**

- **Approuve et Adopte le compte administratif 2005 du Syndicat Mixte ;**
- **Affecte l'excédent de fonctionnement cumulé de la manière suivante :  
+ 79 587.53 € au compte 002 (report en recette de la section de  
fonctionnement).**

(Délibération CS 06-01-03)

## **Point n°4 : Budget prévisionnel 2006**

### **1- Section 1 : Fonctionnement général**

#### **a- Dépenses de fonctionnement**

<b>Compte 60 : Achats et variation des stocks</b>	<b>CA : 3 186,00 €</b>	<b>BP : 3 700,00 €</b>
---	------------------------	------------------------

Les dépenses sont en très légère augmentation pour 2006 par rapport aux dépenses réalisées en 2005.

<b>Compte 61 : Services extérieurs</b>	<b>CA : 9 002,73 €</b>	<b>BP : 12 581,01 €</b>
--	------------------------	-------------------------

Les dépenses sont en augmentation pour 2006 en raison de dépenses d'assurances reportées et de frais de maintenance en augmentation.

<b>Compte 62 : Autres services extérieurs</b>	<b>CA : 10 044,09 €</b>	<b>BP : 10 650,00 €</b>
---	-------------------------	-------------------------

Les dépenses sont quasiment maintenues pour 2006.

<b>Compte 63 : Impôts, taxes et versements assimilés</b>	<b>CA : 1 802,43 €</b>	<b>BP : 2 270,00 €</b>
--	------------------------	------------------------

Les dépenses sont en très légère augmentation pour 2006 par rapport aux dépenses réalisées en 2005.

<b>Compte 64 : Charges de personnel</b>	<b>CA : 81 650,93 €</b>	<b>BP : 87 140,00 €</b>
---	-------------------------	-------------------------

Les dépenses sont en légère augmentation pour 2006.

<b>Compte 65 : Autres charges de gestion courante</b>	<b>CA : 6 894,95 €</b>	<b>BP : 25 100,00 €</b>
---	------------------------	-------------------------

L'augmentation s'explique par la subvention à Fédér'Aide (8 000,00 €) et les aides du Contrat Jeunesse et Sport (10 000,00 €) non consommées en 2005 et reportées en 2006.

**En effet, Monsieur BLONDEAU précise que le versement de la subvention à Fédér'Aide était conditionné à l'extension de leur activité sur les communes rurales du Pays. N'ayant pas reçu à ce jour le bilan d'activités de l'association, la subvention 2005 a été reportée sur le budget 2006.**

<b>Comptes 66 et 67 : Charges financières et charges exceptionnelles</b>	<b>CA : 9 892,66 €</b>	<b>BP : 282,08 €</b>
--	------------------------	----------------------

En 2005, les dépenses étaient liées à une opération d'ordre concernant la vente du photocopieur. En 2006, seuls les intérêts de l'emprunt sont comptabilisés.

#### **b- Recettes de fonctionnement**

<b>Compte 64 : Charges de personnel</b>	<b>CA : 664,60 €</b>	<b>BP : 0,00 €</b>
---	----------------------	--------------------

La recette 2005 concernait un remboursement de la CNRACL.

<b>Comptes 74 et 77 : Dotations, subventions de participation et produits exceptionnels</b>	<b>CA : 142 433,48 €</b>	<b>BP : 177 268,28 €</b>
---	--------------------------	--------------------------

Les prévisions 2006 sont supérieures aux recettes réalisées en 2005 : il s'agit notamment de la participation du Conseil régional (54 800,00 €) qui est reportée au budget 2006.

#### **c- Dépenses d'investissement**

<b>Compte 16 : Emprunts et dettes</b>	<b>CA : 2 515,93 €</b>	<b>BP : 2 921,92 €</b>
---------------------------------------	------------------------	------------------------

Les dépenses sont légèrement supérieures.

<b>Compte 19 : Différences sur réalisations d'immobilisation</b>	<b>CA : 8 162,27 €</b>	<b>BP : 0,00 €</b>
--	------------------------	--------------------

Il s'agissait du montant du prix d'achat initial du copieur que le Syndicat Mixte a vendu à la Mairie de Déols.

<b>Comptes 20 et 21 : Immobilisations incorporelles et corporelles</b>	<b>CA : 41 236,48 €</b>	<b>CA : 4 800,00 €</b>
--	-------------------------	------------------------

Les investissements prévus concernent l'achat de matériel informatique (1 500,00 €) et la maintenance du site Internet (3 300,00 €).

#### **d- Recettes d'investissement**

<b>Comptes 10 et 13 : Dotations, fonds et réserves et subventions d'investissement</b>	<b>CA : 21 703,76 €</b>	<b>BP : 20 905,32 €</b>
--	-------------------------	-------------------------

La subvention de 15 700 € du Conseil régional pour les panneaux de randonnées sera versée sur le budget 2006. Les autres subventions concernent le FCTVA, la DGE, la participation des communes.



<b>Comptes 16 et 21 : Emprunts et dettes assimilées, immobilisations corporelles</b>	<b>CA : 20 661,73 €</b>	<b>BP : 0,00 €</b>
--	-------------------------	--------------------

En 2005, il s'agissait de l'emprunt réalisé pour le copieur couleur et de la vente de l'ancien copieur à la Mairie de Déols.

## 2- Section 2 : Dispositif Emploi-Jeunes

### a- Dépenses de fonctionnement

<b>Comptes 61 et 62 : Services extérieurs et autres services extérieurs</b>	<b>CA : 383,12 €</b>	<b>BP : 600,00 €</b>
---	----------------------	----------------------

Les dépenses de formation et de déplacement ont légèrement augmenté pour 2006.

<b>Compte 64 : Charges de personnel</b>	<b>CA : 48 826,88 €</b>	<b>BP : 25 055,00 €</b>
---	-------------------------	-------------------------

A ce jour, un seul salarié du Syndicat Mixte bénéficie de ce dispositif (contre 5 en janvier 2005). Cela explique la diminution du poste de rémunération. La fin de ce dernier contrat est fixée à février 2007.

### b- Recettes de fonctionnement

<b>Compte 74 : Dotations, subventions de participation</b>	<b>CA : 44 821,58 €</b>	<b>BP : 25 655,00 €</b>
--	-------------------------	-------------------------

Elles sont en diminution car corrélées aux dépenses de personnel.

## 3- Section 3 : Communication – Etudes

### a- Dépenses de fonctionnement

<b>Compte 61 : Services extérieurs</b>	<b>CA : 50 004,76 €</b>	<b>BP : 0,00 €</b>
--	-------------------------	--------------------

Aucune étude n'est prévue en 2006.

<b>Compte 62 : Autres services extérieurs</b>	<b>CA : 12 518,51 €</b>	<b>BP : 6 600,00 €</b>
---	-------------------------	------------------------

Deux lettres de Pays sont programmées. La lettre de juin 2006 intégrera de la publicité pour un autofinancement de cette opération.

### b- Recettes de fonctionnement

<b>Comptes 70 et 74 : Produits des services du domaine et ventes directes et dotations, subventions de participation</b>	<b>CA : 20 039,43 €</b>	<b>BP : 60 422,05 €</b>
--	-------------------------	-------------------------

Les recettes du Conseil régional et de l'Etat relatives aux études OPAH et services ont donc été reportées au Budget 2006. Le reste concerne la participation des communes.

## 4- Section 4 : Enveloppe Régionale Déléguée

### a- Dépenses de fonctionnement

<b>Comptes 65 et 67 : Autres charges de gestion courante</b>	<b>CA : 7 957,81 €</b>	<b>BP : 18 954,54 €</b>
--	------------------------	-------------------------

Une partie des enveloppes déléguées régionales a été versée. Le reste est reporté en 2006.

#### b- Recettes de fonctionnement

<b>Compte 74 : Dotations, subventions de participation</b>	<b>CA : 0,00 €</b>	<b>BP : 0,00 €</b>
--	--------------------	--------------------

Aucune recette n'est prévue en 2006. Il n'y a plus d'enveloppes déléguées régionales pour 2006.

### 5- Section 5 : ORAC

#### a- Dépenses de fonctionnement

<b>Compte 62 : Autres services extérieurs</b>	<b>CA : 1 000,00 €</b>	<b>BP : 44 435,84 €</b>
---	------------------------	-------------------------

Les dépenses non réalisées en 2005 sont reportées sur le budget 2006.

<b>Compte 64 : Charges de personnel</b>	<b>CA : 32 347,85 €</b>	<b>BP : 33 300,00 €</b>
---	-------------------------	-------------------------

Les prévisions sont légèrement supérieures aux dépenses réalisées en 2005.

**Monsieur BLONDEAU demande à ce qu'une communication sur l'ORAC à destination des entreprises soit renouvelée.**

**Monsieur VANDAELE ajoute qu'au départ du lancement de l'ORAC, le Pays avait une incertitude sur les recettes de l'Etat. Cela a donc freiné la communication.**

<b>Comptes 65 et 66 : Autres charges de gestion courante et charges financières</b>	<b>CA : 125 482,77 €</b>	<b>BP : 816 242,23 €</b>
---	--------------------------	--------------------------

Le budget prévisionnel regroupait les tranches 1 et 2 de l'opération. Seule la première tranche a été achevée. Les dépenses non réalisées en 2005 sont donc reportées sur le budget 2006.

#### b- Recettes de fonctionnement

<b>Comptes 70 et 74 : Produits des services du domaine et vente directes et dotations, subventions de participation</b>	<b>CA : 199 231,52 €</b>	<b>BP : 743 967,84 €</b>
---	--------------------------	--------------------------

Les recettes ont été supérieures aux dépenses en 2005. L'excédent est reporté au budget 2006.

### 6- Section 6 : OPAH

#### a- Dépenses de fonctionnement

<b>Compte 62 : Autres services extérieurs</b>	<b>CA : 0,00 €</b>	<b>BP : 12 000,00 €</b>
---	--------------------	-------------------------

Les dépenses concernent la communication de cette nouvelle opération ainsi que l'élaboration d'un cahier des charges pour les fonds destinés aux ravalements de façades.

<b>Compte 64 : Charges de personnel</b>	<b>CA : 0,00 €</b>	<b>BP : 14 000,00 €</b>
---	--------------------	-------------------------

Un poste de contractuel à mi-temps est nécessaire pour animer cette opération.

## **b- Recettes de fonctionnement**

<b>Compte 74 : Dotations, subventions de participation</b>	<b>CA : 0,00 €</b>	<b>BP : 26 000,00 €</b>
--	--------------------	-------------------------

Les recettes proviennent de l'Europe, de l'Etat, du Conseil régional et des communes pour le reliquat.

**Après en avoir délibéré, le Comité Syndical, à l'unanimité,**

- **Approuve et adopte le Budget Prévisionnel 2006 du Syndicat Mixte.**
- **Fixe les cotisations totales des communes et groupements de communes à 1,11 € par habitant réparties de la manière suivante :**
  - o **0,52 € par habitant pour le fonctionnement général ;**
  - o **0,04 € par habitant pour l'investissement (achat matériel informatique) ;**
  - o **0,15 € par habitant pour la communication et les études ;**
  - o **0,26 € par habitant pour le fonctionnement de l'ORAC ;**
  - o **0,14 € par habitant pour le fonctionnement de l'OPAH.**
- **Précise que le Conseil régional du Centre est le seul financeur des postes d'Agent de Développement et de Secrétaire-comptable aux côtés des communes et de leurs groupements ;**
- **Vote le Budget Primitif par chapitres.**

(Délibération CS 06-01-04)

## **Point n°5 : Bilan d'activités 2005**

Le bilan d'activités 2005 n'ayant pas été transmis à l'ensemble des maires et conseillers généraux dans les délais, Monsieur BLONDEAU propose d'approuver ce document lors du prochain Comité Syndical.

## **Point n°6 : Délégation au bureau**

Vu la délibération CS 05-12-06 du Comité Syndical du 6 décembre 2005 approuvant le plan de financement prévisionnel pour la réalisation d'un cahier des charges pour la mise en œuvre de l'opération façade, et mandatant son Président pour lancer la consultation des bureaux d'études,

Vu le montant de cette étude inscrit au budget 2006, soit une dépense de 10 000 € maximum, dont 6 000 € à la charge du Pays et le reste financé par le Conseil régional.

Une consultation sera lancée prochainement sur la base d'une procédure de marchés publics adaptée.

**Après en avoir délibéré, le Comité Syndical, à l'unanimité,**

- **Délègue au Bureau du Syndicat Mixte le choix du bureau d'études et la validation du plan de financement en précisant que le quorum ne sera pas nécessaire afin de lancer cette étude le plus tôt possible ;**
- **Autorise le Président à signer les actes d'engagement relatifs à cette étude.**

(Délibération CS 06-01-05)

## **Point n°7 : Opération de Restructuration de l'Artisanat et du Commerce**

*Cf plan de financement ci-après.*

**Monsieur BLONDEAU propose de déposer la demande de fonds pour la tranche 2 de l'ORAC auprès de l'Etat et de l'Europe.**

**Aux vues des consommations de crédits, Monsieur BLONDEAU propose d'abandonner les demandes de fonds complémentaires pour l'axe 1 de l'opération, à savoir les aides individuelles, afin de se recentrer sur la poursuite des opérations collectives et pouvoir ainsi déposer la demande de fonds pour la tranche 2.**

**Après en avoir délibéré, le Comité Syndical, à l'unanimité,**

- **Valide le plan de financement définitif de la tranche 1 de l'ORAC ;**
- **Approuve le plan de financement prévisionnel de la tranche 2.**
- **Mandate le Président afin qu'il procède aux demandes de subventions.**

(Délibération CS 06-01-06)

## **Point n°8 : Questions diverses**

### **1- Recrutement d'Elise CHEVALIER.**

Mademoiselle Elise CHEVALIER a été recrutée pour le poste de chargé(e) de missions OPAH depuis janvier 2006 en tant qu'Attaché contractuel, pour une durée de trois ans renouvelable pour deux ans, et à mi-temps.

Son autre mi-temps sera consacré à l'animation de l'OPAH du Pays de La Châtre en Berry.

DEPENSES TTC	TRANCHE 1	TRANCHE 2	RECETTES	TRANCHE 1	TRANCHE 2
<b>INVESTISSEMENTS</b>	<b>326 410,00 €</b>	<b>560 690,00 €</b>	<b>INVESTISSEMENTS</b>	<b>326 410,00 €</b>	<b>560 690,00 €</b>
ides individuelles	303 010,00 €	518 090,00 €	CAC	113 001,00 €	161 999,00 €
			FISAC	38 420,00 €	76 580,00 €
			CONSEIL REGIONAL	108 300,00 €	150 000,00 €
			FEDER	43 289,00 €	129 511,00 €
xpertises	23 400,00 €	42 600,00 €	FISAC	11 700,00 €	21 300,00 €
			CHAMBRES CONSULAIRES	11 700,00 €	21 300,00 €
<b>ANIMATION - COMMUNICATION</b>	<b>62 008,37 €</b>	<b>41 791,63 €</b>	<b>ANIMATION - COMMUNICATION</b>	<b>62 008,37 €</b>	<b>41 791,63 €</b>
oste d'animateur	57 389,74 €	38 410,26 €	PAYS	27 389,74 €	8 410,26 €
			FISAC	15 000,00 €	15 000,00 €
			FSE	15 000,00 €	15 000,00 €
ommunication	4 618,63 €	3 381,37 €	PAYS	1 618,63 €	2 381,37 €
			FISAC	3 000,00 €	1 000,00 €
<b>OPERATIONS COLLECTIVES</b>	<b>72 952,30 €</b>	<b>167 128,70 €</b>	<b>OPERATIONS COLLECTIVES</b>	<b>72 952,30 €</b>	<b>167 128,70 €</b>
ormation	HORS OPERATION		Formation	HORS OPERATION	
aintien d'un tissu artisanal et commercial dynamique en lieu rural	14 570,00 €	30 430,00 €	CAC	9 000,00 €	19 000,00 €
			FSE	5 570,00 €	11 430,00 €
aintien d'un tissu commercial dynamique dans es quartiers urbains	5 775,00 €	7 225,00 €	PAYS	1 000,00 €	- €
			CAC	2 000,00 €	4 000,00 €
			FSE	2 775,00 €	3 225,00 €
étection et accompagnement de epreneurs	11 173,30 €	20 826,70 €	CAC	4 000,00 €	12 300,00 €
			FSE	7 173,30 €	8 526,70 €
ises aux normes	- €	3 100,00 €	FISAC	- €	1 500,00 €
			CHAMBRES CONSULAIRES	- €	1 600,00 €
ssociation de commerçants t d'artisans	OPERATION ANNULEE		FISAC	OPERATION ANNULEE	
			CHAMBRES CONSULAIRES		
			ENTREPRISES		
arché du dimanche matin	14 709,00 €	24 291,00 €	CAC	11 909,00 €	1 491,00 €
			FISAC	2 800,00 €	15 000,00 €
			CHAMBRES CONSULAIRES	- €	7 800,00 €
e temps partagé	10 000,00 €	40 000,00 €	PAYS	- €	0 000,00 €
			CAC	- €	- €
			FSE	10 000,00 €	30 000,00 €
éveloppement d'entreprises	1 000,00 €	1 000,00 €	CAC	1 000,00 €	1 000,00 €
émarche qualité - ommerces	15 725,00 €	40 256,00 €	FISAC	4 750,00 €	20 256,00 €
			CHAMBRES CONSULAIRES	6 775,00 €	9 000,00 €
			ENTREPRISES	4 200,00 €	11 000,00 €
<b>TOTAL DEPENSES</b>	<b>461 370,67 €</b>	<b>769 610,33 €</b>	<b>TOTAL RECETTES</b>	<b>461 370,67 €</b>	<b>769 610,33 €</b>

## **2- Opération DARC au Pays.**

Le Conseil général de l'Indre a décidé de reconduire l'opération « DARC au Pays » pour l'année 2006.

Aussi, le Conseil général propose au Pays Castelroussin – Val de l'Indre de recevoir gratuitement un spectacle (deuxième quinzaine d'août).

**Après en avoir délibéré, le Comité Syndical, à l'unanimité,**

- **Lance l'appel à candidature ;**

**Pour mémoire, les communes de Luant, Saint-Maur, Villedieu-sur-Indre, Le Poinçonnet et Déols ont respectivement accueilli un spectacle de 2001 à 2005.**

**Les candidatures devront être déposées au plus tard avant le 15 février 2006 inclus.**

- **Mandate son Président afin qu'il désigne la commune en fonction des candidatures.**

(Délibération CS 06-01-07)

## **3- Appel à projet DATAR « pôle d'excellence rurale »**

Pour soutenir les dynamiques d'initiative rurale et encourager l'innovation, l'Etat lance un appel à projets national, qui doit permettre de labelliser et de soutenir 300 projets en 2006, en deux vagues successives de sélection (mars et septembre 2006).

**Quatre priorités sont préalablement définies :**

- Des pôles d'excellence pour la promotion des richesses naturelles, culturelles et touristiques ;
- Des pôles d'excellence pour la valorisation et la gestion des bio ressources ;
- Des pôles d'excellence pour l'offre de services et l'accueil de nouvelles populations ;
- Des pôles d'excellence technologique, pour des productions industrielles, artisanales et de services localisées.

**Les critères d'évaluation seront les suivants :**

- Une ambition en matière d'emploi ;
- Une priorité au développement territorial durable ;
- Un ancrage rural fort ;
- Une conduite de projet multi partenariale ;
- Une place affirmée à l'innovation.

**Les financements :**

Il s'agira d'un soutien aux investissements matériels. Les projets devront représenter un montant minimum de 300 000,00 € d'investissement. Le financement de l'Etat s'effectuera dans la limite de 1 000 000,00 €. Le taux d'aide représentera entre 33% et 50% du montant éligible Hors Taxes.

**Le périmètre éligible :**

N'est éligible que la zone plus rurale du territoire à savoir la Communauté de communes et les communes de Buzançais, Vineuil et Coings.

**Monsieur VANDAELE rappelle qu'il est nécessaire d'avoir un partenariat public-privé. Les associations sont considérées comme des partenaires privés. De plus les dépenses liées à la voirie et aux divers réseaux ne sont pas prises en compte.**

**Le Parc Naturel Régional devrait déposer une candidature également et pourrait prendre en compte le projet culturel autour de l'abbaye de Méobecq avec l'aménagement de la vallée de la Creuse.**

**Monsieur FAGUET propose de déposer un dossier en mars 2006, ce qui donnerait peut être plus de chances pour être retenus. En effet, il y aura, à priori, moins de candidats en mars qu'en septembre 2006.**

**Monsieur NEVIERE propose de se tourner vers le Pays du Boischaut Nord pour qu'il prenne en compte dans sa candidature le projet de mise en valeur du train touristique Le Blanc-Argent et notamment le château et la gare d'Argy.**

**Après en avoir délibéré, le Comité Syndical, à l'unanimité,**

- **Mandate son Président afin qu'il envisage le dépôt d'un dossier pour le mois de mars 2006 ;**
- **Les thématiques prioritaires pourront être :**
  - o **La promotion des richesses naturelles, culturelles et touristiques ;**
  - o **l'offre de services et l'accueil de nouvelles populations ;**
  - o **les productions industrielles, artisanales et de services localisées.**

**(Délibération CS 06-01-08)**

#### **4- Lettre de Pays n°7**

Le numéro 7 de la Lettre de Pays a été distribué dans tous les foyers du Pays la deuxième semaine de janvier.

L'ordre du jour étant épuisé, Monsieur Michel BLONDEAU clôt la séance à 19H40.